



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de Versailles



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Webinaire LVE du 27 septembre 2021

Evaluation en langues vivantes

**Baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022.
Candidats scolaires et individuels**

Textes officiels

Principes intangibles

Modalités nouvelles

Temps de questions/réponses



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO n° 30 du 29 juillet 2021

BO n°31 du 26 août 2021

Guide de l'évaluation de l'IGESR



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS





**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Evaluer dans le cadre du nouveau bac & du contrôle continu

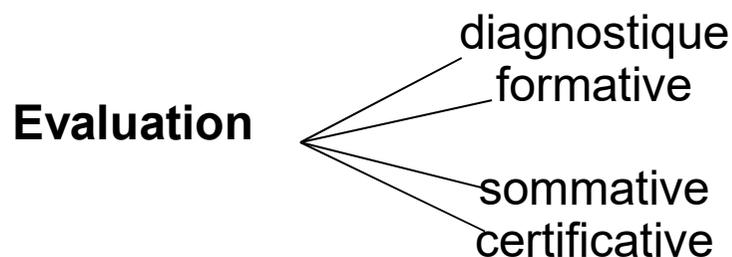
- Développer une culture commune de l'évaluation diversifiée, équitable et transparente.
- Allier l'expertise fine de l'enseignant à une exigence collective.
- Se concerter sur les pratiques à l'échelle de l'équipe pédagogique, de l'établissement, autour de l'élaboration d'un projet d'évaluation dans tous les lycées.



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les types d'évaluation - rappel



Dans le cadre du baccalauréat délivré à 40% par contrôle continu, **les évaluations sommatives contribuent *de facto* à l'évaluation certificative générale**, représentée par la note globale de l'élève dans la discipline.



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Points d'appui & invariants en LVE

Une évaluation qui reflète le niveau des élèves :

- positive, elle vise à valoriser les acquis et se fonde sur des critères partagés
- elle mesure la progression des élèves dans chacune des activités langagières en appui sur les critères d'appréciation du CECRL
- elle veille à établir un lien indissociable entre langue et culture, entre connaissances et compétences

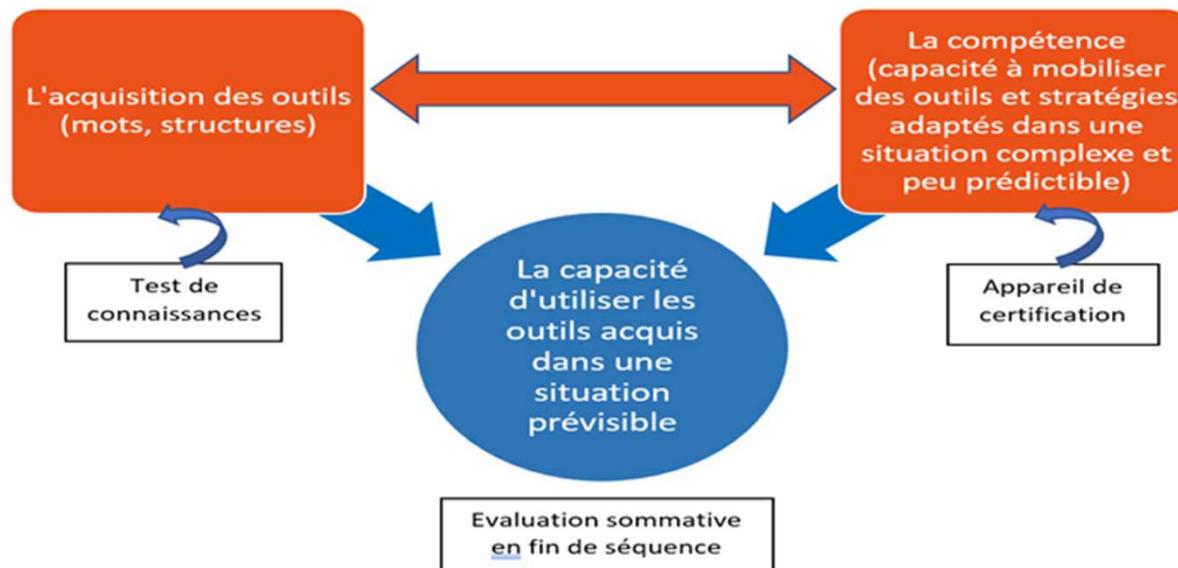
Construire une moyenne représentative du niveau de l'élève

Nombre d'évaluations

“Il est important de veiller à ce que toutes les activités langagières soient évaluées de manière équilibrée tout au long de l'année et qu'aucune ne soit laissée pour compte. Par trimestre, on peut envisager environ trois évaluations permettant de fournir une indication pertinente sur le niveau de compétence atteint par les élèves dans au moins trois activités langagières par trimestre, en veillant à varier, au sein du trimestre comme au cours de l'année.” (Guide IGESR, p.9-10)

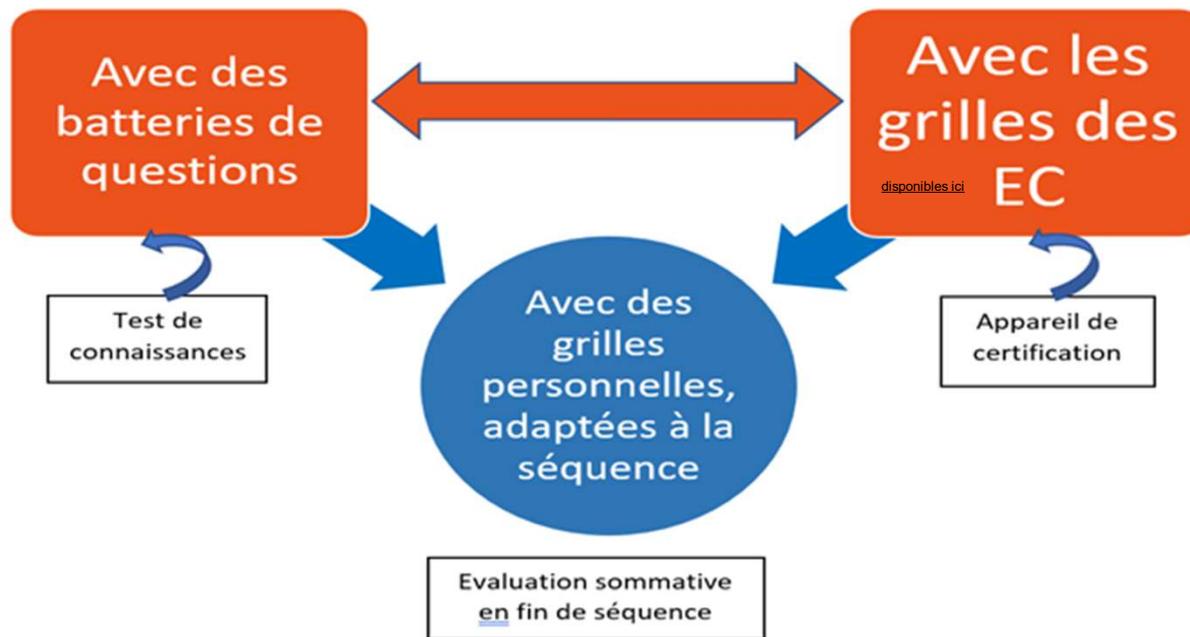
Construire une moyenne représentative du niveau de l'élève

Activités langagières / connaissances: qu'évalue-t-on ?



Construire une moyenne représentative du niveau de l'élève

Sujets de la banque/grilles: comment évalue-t-on ?



Webinaire “L'évaluation au cœur des apprentissages”

ci

*“l'évaluation prend en compte la **progressivité** des apprentissages sur les deux années de formation et sur chacune d'elles”*

(Guide IGESR p.5)

Construire une moyenne représentative du niveau de l'élève

Diversité des situations d'évaluation & équité

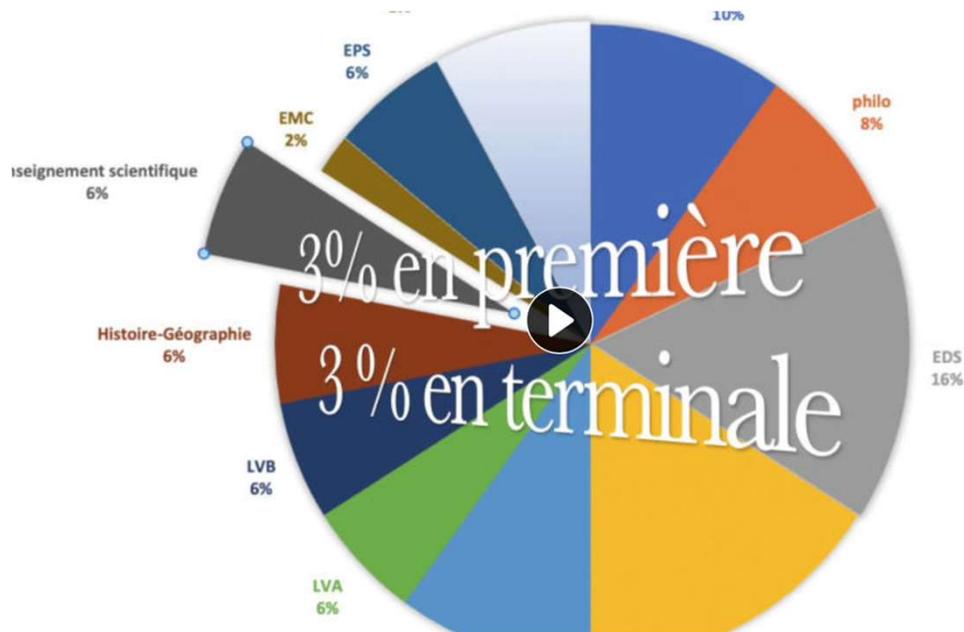
*“les notes portées et retenues pour le calcul des moyennes correspondent à des **travaux donnés à tous les élèves d'un même groupe classe et validant les mêmes connaissances, compétences et capacités.**” (Guide IGESR, p. 4)*

Construire une moyenne représentative du niveau de l'élève

Rattrapage des notes

“Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention. Chaque établissement précise dans son règlement intérieur et son projet d'évaluation, portés à la connaissance des élèves et des familles, le seuil minimum, fixé en accord avec les préconisations de l'inspection, en deçà duquel la moyenne de l'élève ne pourra être retenue pour le baccalauréat et sera remplacée par une convocation à une évaluation ponctuelle à titre d'évaluation de remplacement, dans les conditions définies dans la partie 2-E de la présente note. À cette convocation consécutive à une absence lors d'une évaluation, peut s'ajouter une sanction disciplinaire.” (Note de service du 28/07/2021)

Deux évolutions majeures : un nouveau principe & le poids du contrôle continu



Pour voir la vidéo :

<https://tube-versailles.beta.education.fr/videos/watch/5c1559e4-a0b2-4bc1-ba5a-b83a060d29a5>

Valorisation de la LVC

“En ce qui concerne les enseignements optionnels, chacun d’entre eux est pris en compte avec un coefficient 2 pour la classe de première et un coefficient 2 pour la classe de terminale.

*Ces coefficients s’ajoutent à la somme des coefficients portant sur les enseignements obligatoires” **

* Avec une mesure transitoire pour la session 2022

“Dans la voie technologique, possibilité de faire valoir les résultats de deux options en classe de première et dans deux options en classe de terminale”

(Extraits de la note de service du 28 juillet 2021)

Attestation de niveau de compétences

Le projet initial est maintenu et se concrétise cette année.

Pour les candidats scolaires, le niveau indiqué dans l'attestation est déterminé par 4 principes :

Une évaluation organisée par les professeurs de LVA et de LVB à l'intention de leurs élèves en fin de cycle terminal.	Une évaluation autour de quatre parties, de poids égal, visant à évaluer les quatre activités langagières.
La partie dédiée à l'évaluation des compétences du candidat en expression orale en continu et en interaction prend la forme d'une interrogation orale.	Les professeurs peuvent utiliser les sujets mis à leur disposition dans la banque nationale numérique, pour construire cette évaluation.

L'enseignement de spécialité LLCER

BO n°30 du 29 juillet 2021:

Pas de changement pour l'épreuve écrite de terminale

Epreuve orale : la composition du dossier que présente le candidat pour la partie orale de l'épreuve terminale dans la spécialité LLCER, dans toutes les langues hormis l'anglais, monde contemporain, est allégée: au moins **un texte littéraire**, au lieu de deux.

Programme limitatif : retour au nombre d'œuvres obligatoires avant crise sanitaire.



L'enseignement de spécialité LLCER

Lorsque l'enseignement de spécialité n'est pas poursuivi en terminale :

l'épreuve ponctuelle pour l'enseignement de spécialité disparaît pour les candidats scolaires.

Les élèves sont évalués dans le cadre du contrôle continu : leur note est la moyenne annuelle.

Dans la situation des candidats scolaires dont la moyenne annuelle fait défaut ou n'est pas représentative : ils passent alors une évaluation ponctuelle : oral de 20 minutes sans préparation qui prend appui sur un dossier personnel constitué de 3 à 5 documents (BO n°31 du 26 août 2021).

L'oral se déroulera pour ces candidats scolaires au cours du 1^{er} trimestre de l'année de terminale.



Dans la voie technologique, les élèves comptent au titre de leurs enseignements obligatoires un enseignement technologique en langue vivante (ETLV), qu'ils peuvent choisir de faire porter sur leur langue vivante A ou sur leur langue vivante B.

Comment est pris en compte l'ETLV pour le baccalauréat ?

La moyenne annuelle des résultats en ETLV est intégrée au calcul de la moyenne annuelle dans la langue vivante concernée.

L'ETLV



La Dnl en SELO & hors SELO

Rappels :

Arrêté du 20 décembre 2018 relatif aux conditions d'attribution de l'indication section européenne ou section de langue orientale (SELO) et de l'indication discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante (DNL) sur les diplômes du baccalauréat général et du baccalauréat technologique

Décret no 2018-1199 du 20 décembre 2018 prévoyant la création d'une indication « discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante » sur le diplôme du baccalauréat général et du baccalauréat technologique

La Dnl en SELO & hors SELO

Nouveau cadre réglementaire:

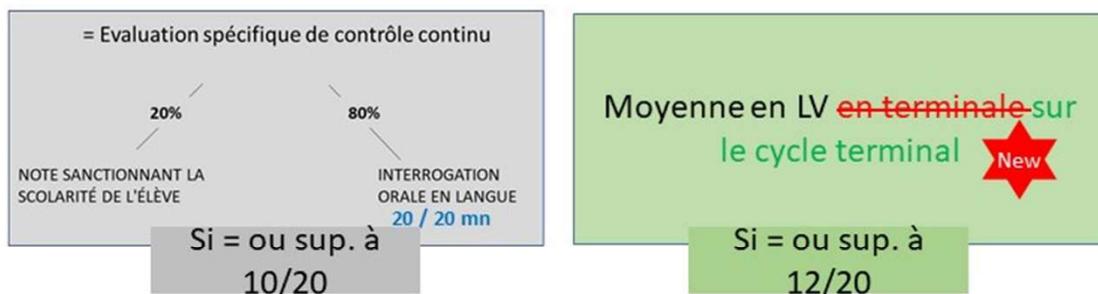
BO n°30, 29 juillet 2021, baccalauréat général et technologique,
modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022

BO n°31 du 26 août 2021 relatif au contrôle continu en SELO et en DNL
hors SELO à compter de la session 2022.

Indication SELO / DNL sur le diplôme du baccalauréat

SELO

= Enseignement en DNL (2 ans) + renforcement en LV + activités culturelles / échanges



Indication « section européenne ou langues orientales » (**SELO**) sur le diplôme du baccalauréat.

DNL hors SELO

= Enseignement en DNL, 1h /sem (2 ans)



Indication **DNL** sur le diplôme du baccalauréat.

La Dnl en SELO & hors SELO

Deux focales:

1/ L'évaluation spécifique de contrôle continu

- L'interrogation orale de langue (comptant pour 80% de l'évaluation spécifique de contrôle continu) est organisée à la fin du cycle Terminal. L'organisation est interne à l'établissement.
 - La note sanctionnant la scolarité de l'élève au cours de la classe de terminale est attribuée par le professeur de la discipline non linguistique en liaison avec le professeur de langue.
 - La note finale attribuée à l'évaluation spécifique de contrôle continu pour l'obtention de l'indication SELO ou DNL est prise en compte, sans pondération, dans le calcul de la moyenne de langue vivante A ou B s'agissant de l'indication Selo, et de la moyenne de langue vivante A, B ou C pour l'indication DNL (DNL hors Selo), sur le cycle terminal (moyenne des moyennes annuelles de première et de terminale).
-

La Dnl en SELO & hors SELO

Focales:

2/ Les résultats obtenus en DNL font l'objet d'une moyenne annuelle, qui figure dans le livret scolaire, pour chaque année scolaire. Cette moyenne est distincte des moyennes de langue vivante.

Temps de questions-réponses



